



**COMITE SCIENTIFIQUE  
ASSOCIATION FRANÇAISE DU VITILIGO**

**VITILIGO ET RISQUES FACE AU COVID-19 :**

Vous êtes plusieurs dizaines de personnes atteintes du vitiligo qui interpellent l'Association Française du Vitiligo sur les risques encourus et qui se posent des questions légitimes quant à leur vitiligo, leurs traitements, leur santé face au Covid-19 et à son extension.

Le Conseil d'Administration s'est tourné vers 3 membres éminents de son Conseil Scientifique afin de recueillir leur avis éclairé. Vous trouverez ci-dessous le communiqué du 17 mars 2020 dans sa globalité.

En cas d'évolution de la situation, nous vous tiendrons informés par notre mission d'information des malades, des aidants et de la population. N'hésitez pas à relayer ce message.

### **Communiqué du Comité Scientifique**

**Le rôle du système immunitaire (système de défense de l'organisme) est bien connu au cours du vitiligo ; cependant cela ne veut pas dire que votre système immunitaire fonctionne mal face aux risques infectieux.**

**Ainsi il n'y a aucune preuve qu'un patient atteint d'un vitiligo soit, par rapport à la population générale,**

- **Plus à risque de contracter la maladie,**
- **Plus à risque en cas d'infection de développer une maladie plus sévère.**

**De nombreux patients reçoivent des traitements pour leur vitiligo qui ont pour but de limiter la réponse du système immunitaire :**

- **Concernant les soins locaux comme le Tacrolimus, Dermocorticoïdes :** Il n'y a aucune preuve qu'un traitement immunosuppresseur local aggrave l'infection par le Covid-19 ou augmente le risque de contracter l'infection :
- **Certains patients reçoivent des traitements immunosuppresseurs : comme une corticothérapie générale (prise le weekend) généralement pour une durée limitée (12 semaines) ou un autre traitement immunosuppresseur.**

.../...

Pour ces patients : si la situation le permet : il peut être envisagé de suspendre temporairement le traitement et le reprendre lorsque la situation sanitaire sera favorable.

**ATTENTION** : certains patients reçoivent des traitements de fond pour une autre pathologie (exemple : corticothérapie générale au long cours et pris tous les jours) : il est recommandé de **NE PAS ENVISAGER D'ARRÊTER** son traitement sans l'avis du médecin spécialiste qui a prescrit ce traitement.

**Cependant à ce jour pour les patients sous traitement par voie orale :**

- Il n'y a aucune preuve qu'un traitement immunosuppresseur ou biologique aggrave l'infection par le Covid-19 ou augmente le risque de contracter l'infection,
- Les maladies à risque sont les maladies cardio-vasculaires, pulmonaires, rénales, le diabète, l'obésité,
- Les maladies inflammatoires n'ont jamais été mentionnées par nos collègues chinois ou italiens,
- Une grande étude chez des patients atteints de maladies inflammatoires de l'intestin en Chine (plusieurs dizaines de milliers de patients) ne montre aucun cas d'infection, même chez les patients sous traitement immunosuppresseur.

➤ **Concernant la photothérapie :**

- Il n'y a pas de risque à poursuivre la photothérapie,
- Cependant compte-tenu des mesures sanitaires actuelles, il se peut que ces séances soient suspendues. Celles-ci pourront être reprises une fois la situation sanitaire contrôlée.
- Si la photothérapie est suspendue, il est conseillé dans la mesure du possible de s'exposer très régulièrement au soleil sans crème solaire et ce, jusqu'à ce que les plaques de vitiligo deviennent roses.

**En présence de signes d'infection : fièvre > 38°5, toux, douleurs :**

- Arrêtez votre traitement.
- Prévenez votre médecin traitant
- Protégez votre entourage (pas de contact direct, port de masque)

**Pour tous :**

- Respecter les consignes énoncées sur le plan national,
- Évitez les contacts (poignées de main...),
- Lavez-vous fréquemment les mains (eau et savon),
- Surveillez votre température.

Pr Thierry Passeron

CHU de Nice

Pr Khaled Ezzedine

CHU de Créteil

Pr Julien Seneschal

CHU de Bordeaux



